

A fleur de peau

A fleur de peau

MÉDECINS, TATOUAGES ET TATOUÉS
1880-1910

Edition établie et présentée
par PHILIPPE ARTIÈRES



Ouvrage publié avec le concours des Amis des Bibliothèques de Lyon.

© Editions Allia, Paris, 2004.

EDITIONS ALLIA
16, RUE CHARLEMAGNE, PARIS IV^e
2004



J. dit Cotelette.

ILS n'ont rien laissé; ni carnet, ni lettre. Ils sont aujourd'hui morts, enterrés dans la fausse commune du temps, oubliés. Ils furent maréchaux-ferrant, tonneliers, agriculteurs, limonadiers... L'histoire n'en conserve qu'une trace collective. Pour leurs contemporains, ils n'avaient d'existence que dans l'épaisseur de leur corps; pour nous, ils appartiennent à ces ombres anonymes qui n'existent qu'au pluriel. Leurs histoires, ils les ont emportées avec eux, ayant pourtant pris soin de les écrire. Sur l'avant-bras, le torse, sur l'omoplate ou la cuisse, ils ont inscrit une date, un prénom, des initiales, un visage, un emblème, le nom d'une ville, d'un bateau. Autobiographes devant l'éphémère, ils ont immortalisé les instants singuliers de leur vie: un apprentissage dans un atelier, un amour perdu, une bataille gagnée, un pèlerinage effectué. Corps-carnets, ils sont les hommes tatoués.

La machine à tatouer électrique n'avait pas encore vu le jour – elle fut brevetée par Samuel O'Reilly en 1891 –, le tatouage n'était pas devenu la pratique commerciale qu'il est aujourd'hui. Au fond d'un atelier, dans un recoin d'escalier, on se faisait tatouer par un camarade, on se tatouait soi-même avec les moyens du bord et ses



modestes talents, le plus souvent à l'abri du regard des autres. Le tatouage est encore dans le crépuscule du XIX^e siècle une écriture de soi, qui s'inscrit certes pour certains dans des pratiques collectives ritualisées, mais qui est, pour celui qui ne maîtrise pas l'écriture, l'unique récit possible. C'est à cette époque la forme archaïque, le degré zéro de l'autobiographie.

Leurs récits tatoués commencent tous ou presque à l'adolescence, au moment où, quittant leur famille, ils se retrouvent moussettes sur un navire, apprentis dans l'atelier d'un artisan ou prisonniers dans une maison de correction ; ce début dans la vie, ils l'inscrivent sur l'avant-bras droit, première entrée de leur journal personnel : une ancre, une scie, ou l'inscription "Enfant du malheur" pour emblème. D'autres suivront, retraçant année après année un destin. A la pre-

mière femme aimée, à l'amant adoré, à la mère disparue, ils dédient un tatouage. A leurs initiales, à leurs prénoms, au cœur offert, ils ajoutent les trois lettres PLV : Pour La Vie. Ces amours inscrits sur soi, dans l'instantanéité de la passion, constituent des contrats intimes de mariage, qui engagent leur auteur jusqu'à la mort en même temps qu'ils donnent à voir aux futures maîtresses l'amour passé. Chaque événement viendra s'inscrire sur le corps à côté des cicatrices, cet autre journal, bien involontaire, qui consigne les accidents, les rixes, les punitions. L'entrée au service militaire ouvre un nouveau chapitre dans ce récit rédigé au jour le jour. Les tatoués inscrivent leur numéro de tirage au





sort, ou les armes de leur garnison. Sur ce journal à fleur de peau, tantôt montré, tantôt caché, ils diront aussi leurs convictions : loyauté à la mère patrie, au saint patron, mépris de la société, haine des gouvernants.

Cette immense archive de soi a disparu ; perdus ces récits personnels en trois, cinq parfois vingt ou trente vignettes ; englouties ces phrases sans verbe ni sujet par lesquelles des dizaines de milliers d'hommes et de femmes se sont dits au cours du XIX^e siècle. Rien ne reste en effet de ces corps une fois la mort survenue. Dans les archives, parfois un signalement : une taille, la mention d'un regard, la couleur des cheveux, une balafre, ou la description d'un tatouage :

ABAUZIT (Jean-Louis), moulinier, né à Alais (Gard), âgé de 85 ans, taille 1 m 54 cm, cheveux blancs, front chauve, sourcils blancs, yeux gris, nez long, bouche moyenne, menton rond, barbe blanche, visage ovale, teint pâle, tatoué d'un fuseau sur le bras gauche, condamné le 10 novembre 1863, par la Cour d'Assise du Gard à 5 ans de réclusion et 20 ans de surveillance pour attentat à la pudeur.

Difficile pourtant d'imaginer le corps du récidiviste Abauzit. La mort lisse les différences, neutralise la singularité de chaque corps. Quel était le grain de peau des personnes ainsi décrites ? Quels rapports entretenaient-elles avec leurs tatouages, où l'arboraient-elles ? Même soumis à l'acuité du regard des experts, les comptes rendus de l'examen physique, pourtant précis et détaillé, ne disent rien en définitive sur les corps. Les clichés photographiques qui accompagnent ces rapports pas davantage. L'historien ne trouve que des ombres.

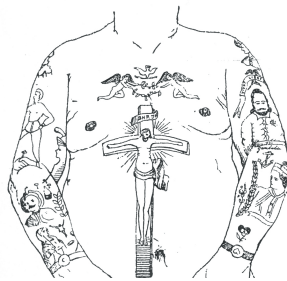
Restent les collections fragmentaires de tatouages saisis par un regard ; le mot n'est pas trop fort car les médecins les prélevèrent sur les corps des sujets qui les visitaient lors de séances qu'il faut s'imaginer : l'homme nu, le médecin le crayon à la main, recopiant à même la peau le tatouage dans le silence de l'infirmerie ou du cabinet. Véritable amputation, ces collections de plusieurs centaines d'inscriptions et de dessins



donnent à lire une infime partie de ce corpus éphémère qui n'eut de lecteurs que les tatoués eux-mêmes, leur tatoueur, quelques camarades et une poignée de maîtresses. Ces collections étranges et insolites, des médecins les rassemblèrent; elles ne visaient pas à constituer une mémoire des corps, mais participaient de la vaste entreprise d'identification et de gestion des populations, s'inscrivant dans l'ambitieux projet de la médecine de l'époque.

Le but était d'élargir le rayon d'action de la médecine aux maux sociaux, de l'hôpital au navire, de Paris aux colonies; un tel programme incita certains médecins à se constituer en véritables anthropologues de leur société. Cette anthropologie médicale s'immisça à partir de la

fin des années 1870 dans tous les pores de la société contemporaine. Elle découvrit les écritures ordinaires, l'argot, et en premier lieu le tatouage. Figure emblématique de ces objets de l'exotisme, le tatouage symbolisait en effet l'atavisme. Découvert par les voyageurs au long cours chez les peuplades les plus primitives, sa persistance parmi certains individus semblait indiquer aux médecins un moyen de repérer au sein même du corps social des poches d'altérité. Aucune enquête ne porta sur la population générale, on concentra le regard sur les asiles, les prisons, les navires, les casernes. En dressant une typologie des tatouages, en dessinant un portrait du tatoué, on pouvait retourner la fonction du tatouage. Ces enquêtes firent de la pratique autobiographique de l'homme sans papier un signe d'identification des individus dangereux.



Peu importait que le tatouage fût pratiqué par certains aristocrates, notamment britanniques ; la preuve était faite. De pratique de soi, le tatouage devint ainsi un stigmate.

Il n'est pas anodin que cette découverte du tatouage soit contemporaine du Bertillonage, cet immense système de fiches signalétiques permettant d'identifier un individu en croisant certaines données morphologiques. C'est en effet cette même question de l'identité qui animait les collectionneurs de tatouages. Il y eut même, à n'en pas douter, concurrence. L'un de ces médecins, le lyonnais A. Lacassagne pensait que le tatouage était, plus que n'importe quel trait morphologique, le moyen d'identification le plus fiable. Une série d'affaires d'imposture avait au cours des années 1870 défrayé la chronique. Le signalement tel qu'il avait été pratiqué depuis le XVIII^e siècle des esclaves marrons, des évadés, des déserteurs ou des disparus avait montré sa faiblesse. C'est ce que mis en évidence l'affaire Tichborne, dont Borges fit l'un des chapitres de son *Histoire universelle de l'infamie*, et dans laquelle le tatouage devait jouer un rôle déterminant.

Le 20 avril 1854, à Rio de Janeiro, Roger Tichborne, jeune officier, embarqua à bord de *La Bella* en direction de New York. Six jours plus tard, le navire sombra en mer. L'événement

aurait été passé sous silence en Europe, si le jeune homme n'avait appartenu à l'une des plus anciennes familles anglaises, et si à sa disparition n'avait succédé celle de son unique frère, Abel ; ce double deuil fit de la veuve d'Abel la seule héritière de la fortune familiale. Or madame Tichborne mère entretenait des rapports ombrageux avec sa belle-fille. Elle décida de tout mettre en œuvre pour retrouver le naufragé.

Bientôt Lady Tichborne reçut plusieurs lettres d'Australie d'un correspondant qui de disait son fils. Malgré l'écriture, l'orthographe, le style et les nombreuses erreurs contenues dans ces lettres, la vieille dame anglaise envoya deux anciens serviteurs le chercher en Australie.

Bien qu'il ne présentât pas les traits de son fils et qu'il fût immédiatement perçu comme un imposteur par les autres membres de la famille, tant ses manières étaient vulgaires, l'homme fut reconnu comme son fils par sa mère. La famille, incapable de persuader Lady Tichborne, obligea néanmoins le prétendant à faire appel à la Justice pour recevoir son héritage.

En juin 1867, s'ouvrit à Londres un procès qui allait durer sept ans. Malgré les nombreuses erreurs du prétendant (il fut incapable d'identifier parmi ses deux cousines celle dont il avait demandé la main quelques années auparavant), aucune preuve ne permit de le démasquer.